MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES BOURSES ET STAGES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

N° 137 MEMAEIAD/SG/SBS/CO/21

Abidjan, le 06 OCT. 2021

COMMUNIQUE

L'Ambassade du Royaume du Maroc en Côte d'Ivoire informe du report de la date de dépôt des dossiers de candidature pour les bourses offertes par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) au titre de l'année académique 2021-2022.

Initialement prévue pour le 27 septembre 2021, la date limite de dépôt des dossiers est désormais fixée au **15 octobre 2021**.

Ces dossiers de candidature doivent être déposés auprès du Service des Bourses et Stages du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora.

Il est à rappeler que la bourse concerne les étudiants titulaires d'un Baccalauréat de l'année 2021 ou 2020 avec la mention « **Très bien** », « **Bien** », « **Assez-bien** » et pour les niveaux Master et Doctorat, des étudiants titulaires d'une licence ou d'un Master avec la mention « **Bien** ».

Par ailleurs, la bourse est partielle et prend exclusivement en compte les frais de scolarité et de couverture médicale.

Le Secrétaire Général

Daouda DIABATE
Ambassadeur